

Montréal, le 9 mai 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Hugo Sigouin-Plasse
Chef de service, Réglementation et litiges - Affaires juridiques
Énergir s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet: Demande concernant la mise en place de mesures relatives à
l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Dossier R-4008-2017 – Étape D**

Cher confrère,

Vous trouverez ci-joint, la demande de renseignements no 24 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier susmentionné.

Conformément à la décision D-2022-057, les réponses à cette demande de renseignements devront être déposées à la Régie **au plus tard le 13 mai 2022 à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.